

CAISSE DES ECOLES

Publié le : COMITE DU : 13 avril 2023
Présents : 8 DELIBERATION N° : 32/2023
Représentés : 3
Absents : 6 DGA DE SECTEUR : Nathalie COLUCCI
Pour : 11 SERVICE : CAISSE DES ECOLES
Contre : 0
Abstention : 0 AFFAIRE SUIVIE PAR : Toret Amélie

DEMANDE DE SUBVENTION CLAS ANNEE SCOLAIRE 2023-2024

LE COMITE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Education,

VU la loi du 28 mars 1882 article 17 alinéa 1, rendant obligatoire les Caisses des Ecoles pour toutes les communes,

VU la loi n° 2001-624 du 17 juillet 2001 article 23 relative aux compétences de la Caisse des Ecoles,

CONSIDERANT le renouvellement de la demande de subvention dans le cadre du CLAS pour la mise en place du contrat d'accompagnement à la scolarité pour l'année scolaire 2023-2024 via la plateforme Elan, pour un montant de 75 175,00 €

- 31 727 € - CAF
- 6 000 € - Département Essonne
- 4 000 € - Etat
- 33 449 € - Caisse des Écoles

APRES EN AVOIR DELIBERE,

AUTORISE la Caisse des Ecoles à déposer une demande de subvention dans le cadre du CLAS d'un montant de 31 727 € auprès de la CAF, d'un montant de 6 000 € auprès du Département de l'Essonne et d'un montant 4 000€ auprès de l'État pour l'année 2023-2024, à solliciter et encaisser ces montants.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette demande de subvention

DIT que les recettes correspondantes sont inscrites à l'imputation 74718 au budget de la Caisse des Ecoles.

Pour extrait conforme.
Frédéric PETITTA
Président de la Caisse des Ecoles
Maire de Sainte-Geneviève-des-Bois
Vice-président de Cœur d'Essonne Agglomération



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA CAISSE DES ECOLES****SÉANCE DU JEUDI 13 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois, les membres composant la Caisse des Ecoles de Sainte-Geneviève-des-Bois, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, le 20 mars se sont réunis à la Maison des Services Publics, sous la présidence de Philippe ROGER, Vice-président.

Etaient présents :

Présents : M Philippe ROGER, M Marc LE MEUR, Mme Mélanie SCHLATTER, M Adrien PIERSON, Mme Cédric FERREIRA, Mme Jocelyne LENHART, Mme Amandine JAULMES, Mme Eugénia-Mihaela, GUENOUNOU, M Emmanuel CUADRADO,

Pouvoir donner à M. ROGER, pour représenter M. PETITTA – président de la Caisse des Écoles
M NEZZAR, représenté par M. PIERSON – Mme AREL représentée par M. ROGER

Lesquels forment la majorité des membres en exercice de la Caisse des Ecoles et peuvent valablement délibérer.

Etaient excusés :

Mme JAUNET, Education à l'environnement et végétalisation de l'espace public
M LUNDA, Jeunesse et Citoyenneté
Mme GONCALVES, Parent élève Aubel
M GORGE BERNART, Parent élève Ferdinand Buisson
Mme GUYOT, Directrice de l'école Marcel Cachin
Mme KADDOUR, Déléguée du Préfet

Etaient présentes également : M Benoit FEVRE Directeur de l'Éducation et Mme Amélie TORET, Responsable de la Caisse des Écoles en charge du compte rendu de la séance, Mme Ghislaine ROUSSEAU assistante administrative de la Caisse des Écoles.

Monsieur le Vice-président ayant procédé à l'appel nominal, déclare la séance ouverte.

Nombre de membres

Composant le comité :	17
En exercice :	17
Présents :	8
Absents :	6
Représenté :	3